

Macron : on a signé le CETA, que le consommateur se démerde pour ne pas manger de boeuf aux hormones

écrit par Christine Tasin | 17 novembre 2017



Natacha Polony n'est pas la seule à avoir remarqué cet apparent revirement. «*Finally, il y aura donc du bœuf aux hormones*», s'inquiètent plusieurs internautes. L'eurodéputée «*patriote*» (ex-FN) Sophie Montel tweete :



C'est le transparent Ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, ou la voix de son maître, comme tous les autres, qui le dit :

[#EXTRAIT](#) [#CETA](#) – « *Si du bœuf aux hormones vient sur le sol*

français, il va falloir informer les consommateurs, évaluer les quantités, identifier d'où il vient et nous travaillerons donc sur l'étiquetage. » ► [@StTRAVERT](#) min Agriculture & Alimentation ce matin sur [@RFI](#) cc [@afpfr](#) pic.twitter.com/YEv7IDSpB7

– Frédéric Rivière (@FredRiviereRFI) [14 novembre 2017](#)

Et c'est absolument grandiose.

Le boeuf aux hormones est interdit en France.

Mais on a signé un traité avec le Canada qui nous interdit de faire valoir nos interdictions, risquant de fâcher nos amis canadiens qui pourraient nous faire un procès coûteux.

Alors la solution ? C'est l'étiquetage...

On va prévenir (peut-être...) le consommateur qu'il continue de s'empoisonner avec des hormones (il y aura aussi les OGM, les huiles de vidange, les animaux après équarrissage et transformation, les patates javellisées...) en mettant en tout petit, sur la barquette du supermarché, un numéro censé faire tilt...

Va falloir qu'il soit discret le numéro, parce que si les entreprises canadiennes apprennent cela, « entrave à la libre circulation des marchandises, obstacle à la concurrence libre et non faussée... »

Vous me direz, moi, il y a des lustres que je ne mange plus de boeuf, ni même de poulet, juste du porc et du poisson. Chacun n'a qu'à faire comme moi... Mais cela ne suffira pas, il est certain qu'ils vont nous envoyer des porcs nourris aux OGM et piqués aux hormones.

Résultat des courses. Va falloir mettre des poulaillers et des clapiers dans les jardins, aller chasser le sanglier... Et cultiver ses fruits et légumes.

Va pour les fruits et légumes – pas facile en appartement... – Le sanglier ça sera plus facile, parce que je ne suis pas sûre que dans notre monde, il y ait tant de gens que ça capables de tuer la poulette qui donne les oeufs matinaux. Mais à défaut de viande on aura des oeufs, non ?

Je me gausse, je plaisante, alors que la situation est catastrophique, dramatique, pour ne pas dire désespérée.

Ils nous empoisonnent délibérément.

Et la tête d'ahuri et de traître de Frédéric Travert, Ministre de Macron. Les fesses serrées, cramoisi, *« mais non on ne peut pas ne pas signer, malgré le boeuf aux hormones... mais on fera ce qu'on pourra. On ne sait pas trop quoi mais ayez confiance, on essaiera »* .

A fusiller lors du prochain Nuremberg.

P.S On notera que l'inénarrable Libé crie, malgré l'enregistrement video, au mensonge et à la manipulation, touchez pas à Macron et à ses sbires, qu'on vous dit !

Devant la levée de boucliers produite par la déclaration de Travert :



Natacha Polony

@NPolony



Récemment, on nous expliquait que l'arrivée du bœuf aux hormones canadien grâce au CETA était un fantasme de gens frileux, adeptes du repli... Démocratie et libre-échange...

twitter.com/fredriviererfi...

15:21 - 16 nov. 2017



78



1 121



778



Natacha Polony n'est pas la seule à avoir remarqué cet apparent revirement. «*Finalement, il y aura donc du bœuf aux hormones*», s'inquiètent plusieurs internautes. L'eurodéputée «*patriote*» (ex-FN) Sophie Montel tweete :



Sophie Montel

@Sophie_Montel



On nous explique tranquillement que la France n'a pas le droit de produire de boeuf aux hormones et que s'il venait à y en avoir suite à l'accord de libre-échange #CETA il faudrait juste informer les consommateurs grâce à l'étiquetage 5:44 !

[#santépublique rfl.fr/emission/20171...](https://rfl.fr/emission/20171...)

08:39 - 15 nov. 2017

Libé sort encore son decodex-desintox :

«Sur le plan de la réglementation, le Ceta ne modifie en rien la législation européenne en matière de protection de la santé, de l'environnement et des intérêts des consommateurs, notamment relative à la viande aux hormones ou aux OGM. Ceci signifie que la viande aux hormones ou aux antibiotiques utilisés à des fins d'hormones de croissance continueront à être prohibées, et ne pourront en aucun cas être importées au sein de l'Union. La viande bovine canadienne devra être en conformité avec les normes européennes.»

DÉSINTOX. Travert s'est un peu pris les pieds dans le tapis, ce que nous confirme le ministère, qui rappelle que «*l'accord ne crée pas de dérogation à la réglementation qui s'applique dans chaque pays*». Interdit dans l'UE mais autorisé outre-Atlantique, le bœuf aux hormones canadien n'entrera pas en France. Si le Canada veut importer du

bœuf (l'accord prévoit l'importation en Europe de 65 000 tonnes de viande bovine par an), il lui faudra garantir qu'il a été produit dans des filières spécifiques, sans hormones. Par ailleurs, des contrôles seront nécessaires pour s'assurer que du bœuf aux hormones n'arrive pas illégalement sur le sol européen.

Après la publication fin octobre [du rapport](#) d'experts sur le Ceta, qui avait pointé le «*manque d'ambition*» de l'accord sur le climat et l'environnement, [un plan d'action](#) pour encadrer l'accord a été mis au point par tous les ministères concernés (affaires étrangères, transition écologique, économie et agriculture). Ce plan prévoit effectivement une amélioration de la traçabilité et de l'étiquetage, y compris pour la viande.

Mais, la traçabilité et l'étiquetage préconisés par le ministre concernent l'origine de la viande et ses modes de production et d'élevage. Non pas pour le bœuf aux hormones (qui ne peut pas être étiqueté comme tel puisqu'il est interdit) mais pour la viande qui sera effectivement importée, et qui peut, par contre, avoir été nourrie et traitée aux antibiotiques ou avec des farines animales (puisque rien n'apparaît dans le traité sur l'alimentation des animaux et l'utilisation de médicaments vétérinaires). Et c'est là-dessus que la France veut que le consommateur soit informé.

Bref, le bœuf aux hormones ne devrait pas arriver dans les assiettes françaises. Ce qu'a d'ailleurs confirmé Travert à la journaliste Virginie Garin, spécialiste environnement pour RTL.

http://www.liberation.fr/desintox/2017/11/17/boeuf-aux-hormones-travert-se-prend-les-pieds-dans-le-tapis_1610682

Grandiose de mauvaise foi et de manipulation de masse à grande échelle :

Le boeuf aux hormones ne sera pas importé mais il y aura des étiquettes sur la viande importée qui pourra avoir été nourrie et traitée aux antibiotiques ou avec des farines animales.

On nous dit que Travert n'a rien compris, ce qui explique son embarras et sa confusion.

Il se trouve que je suis aussi sotté que Travert, je ne

comprends rien, moi non plus...

Parce que, tout de même, un animal nourri aux hormones, aux OGM ou traité aux antibiotiques ça crée bien un animal avec des hormones, des OGM et des antibiotiques dans le corps, non ?

Grandiose, vous dis-je.

Et ils nous prennent doublement pour des cons. Parce que, tout de même, le but de ces traités internationaux c'est justement qu'il n'y ait aucune mesure protectionniste faisant obstacle à la vente des entreprises des pays étrangers. Voici ce que nous écrivions du Traité Transatlantique, qui n'a pas été signé, remplacé par le CETA...
<http://resistancerepublicaine.com/2015/04/16/avec-le-traite-transatlantique-ogm-farine-animale-chlore-hormones-antibiotiques-dans-votre-assiette/>

SANS tambour ni trompette, des délégations européennes et américaines se sont rencontrées tout au long de la semaine dernière à Bruxelles pour le quatrième round de négociations sur le fameux traité de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis. Ce traité dont François Hollande a récemment dit devant Obama qu'il souhaitait sa ratification « *le plus vite possible* », ce qui nous promet bien du plaisir... Car son but est d'éliminer les « *obstacles réglementaires inutiles au commerce* ». Et ce dans tous les domaines : à part le cinéma, exception culturelle qui confirme la règle, tout sera passé au karcher : agriculture, environnement, énergie, aéronautique, automobile, services, contrats publics, normes, etc. Ça va saigner !

Un exemple ? On se souvient que le pétrolier texan Schuepbach, furieux que ses permis de forer en France soient devenus caducs à cause de la loi de juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique pour extraire les gaz de schiste, avait attaqué celle-ci en justice. Et que le Conseil constitutionnel l'avait envoyé bouler, en octobre. Pur archaïsme, évidemment ! Lorsque le traité transatlantique sera ratifié, le Conseil constitutionnel et les tribunaux français n'auront plus leur mot à dire. C'est le [Cirdi](#), un tribunal d'arbitrage sis à Washington et dépendant de la Banque mondiale, qui sera juge. Plusieurs pays se mordent déjà les doigts d'avoir signé pareil traité de libre-échange, qui, sous prétexte de protéger les

investisseurs, permet aux firmes privées d'attaquer les pouvoirs publics, et au droit privé de primer sur le droit national. Ainsi l'Uruguay, dont le Président, un ancien oncologue très sensible aux méfaits du tabac, avait mené une vigoureuse campagne anti-clopes qui a fait baisser la consommation de 44 %. Le géant de la cigarette Philip Morris, estimant que ses « droits d'investisseur » ont été bafoués, réclame à l'Uruguay une indemnité de 2 milliards de dollars. Le Cirdi rendra son jugement l'an prochain (« Courrier international », 13/2)...

Dans un excellent petit ouvrage¹ qui décrypte les 46 articles du mandat de négociation de la Commission européenne, et permet donc d'imaginer ce qui se passe dans les très opaques négociations actuellement en cours, Raoul Marc Jennar rappelle qu'il existe un précédent, l'[Alena, accord de libre-échange qui lie depuis vingt ans États-Unis, Canada et Mexique](#). « **En vingt ans, le Canada a été attaqué 30 fois par des firmes privées américaines, le plus souvent pour contester des mesures en vue de protéger la santé publique ou l'environnement, ou pour promouvoir des énergies alternatives. Le Canada a perdu 30 fois.** » Et de raconter une plainte actuellement en cours. La ville américaine de Detroit est reliée par un pont à la ville canadienne de Windsor. Ce pont est totalement saturé par le trafic. Le Canada a donc décidé d'en construire un nouveau... Mais la firme privée américaine à laquelle appartient le pont embouteillé ne l'entend pas de cette oreille ! Elle réclame 3,5 milliards de dollars de compensation au Canada, car « elle considère que la construction du nouveau pont est une expropriation de son investissement et qu'elle bénéficie d'un droit exclusif au franchissement de la rivière par un pont ». C'est-y pas beau ?

<http://resistancerepublicaine.com/2014/04/08/lhorreur-du-traite-transatlantique-que-hollande-veut-nous-imposer/>